Université catholique

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Les maladies professionnelles

M. le docteur Lemière, professeur d'hygiène à la Faculté libre de médecine, a traité hier des maladies professionnelles, sujet très vaste qu'il ne pouvait développer tout entier et qu'il a envisagé seulement en examinant le rapport Breton, député du Cher, sur la réparation due aux maladies professionnelles.

Ce rapport et le projet qui l'accompagne ont été adoptés par la Commission, de préférence au projet de loi du gouvernement, déposé par M. Doumergue.

Le projet Breton a été plusieurs fois remanié par son auteur, mais toujours dans un sens plus large, c'est-à-dire avec une tendance de plus en plus marquée vers la réparation de toutes les maladies professionnelles.

Après avoir fait l'historique de la question, M. le docteur Lemière établit les différences profondes entre la maladie professionnelle et l'accident de travail, puis il expose que l'on doit, que l'on peut réparer les maladies professionnelles, et que la charge en sera supportée, non point par l'industrie, mais par l'ensemble des consommateurs.

Du reste, tous les pays qui nous entourent ont fait entrer dans leur législation la réparation des maladies professionnelles.

Deux méthodes sont employées pour reconnaître les maladies réellement professionnelles : l'une, en Suisse, consiste à faire porter un diagnostic complet par le médecin, puis à faire faire la preuve par l'ouvrier ; l'autre, qui est partiellement adoptée en Angleterre, que M. Breton voudrait faire admettre entièrement en France, désignerait, automatiquement, la maladie professionnelle. Le médecin, en effet, indiquerait simplement l'état du malade, l'autorité compétente se reporterait ensuite à un tableau de maladies, conséquences des diverses professions, et constaterait si la maladie de l'ouvrier figure au tableau.

Le tableau dressé par M. Breton comporte une série de maladies, comme les maladies infectieuses, que, au contraire des intoxications, M. Lemière ne considère pas comme des maladies professionnelles, mais plutôt comme des accidents du travail à réparer en vertu de la loi de 1898. M. Breton n'a inscrit ces maladies dans son tableau que pour en faire jouer l'automatique.

La loi de 1898 a donné lieu à bien des abus relativement aux légers accidents du travail. Lorsque sera promulguée la loi sur les maladies professionnelles, il est certain que d'autres abus surgiront, et d'autant plus nombreux que M. Breton a cherché à prévoir réparation pour toutes sortes de maladies, qu'il voudrait faire reconnaître, quelle que soit leur origine, quel que soit le temps de la profession, comme professionnelles.

A ce sujet, M. Lemière cite des exemples de maladies proposées par M. Breton, qui ne peuvent avoir qu'un rapport très lointain avec la profession.

Si le projet Breton était adopté, on pourrait escompter ce résultat qu'il n'y aurait plus en France un Français qui n'ait sa petite rente.

Bien plus sévères sont les prescriptions de la loi anglaise.

M. Breton, après avoir poussé à l'extrême la liste des maladies professionnelles, ne croit pas devoir y introduire des maladies graves comme le phosphorisme, le nicotinisme, qui sont précisément des maladies pouvant provenir du travail dans les industries dont l'Etat a le monopole.

M. Lemière n'admet pas ces exceptions.

M. Lemière estime, comme M. Breton, qu'il est nécessaire de prévoir les maladies en prenant des précautions ; malheureusement la Commission n'a pas cru devoir donner force légale à ces propositions.

Quant à la responsabilité, il serait juste qu'elle fût partagée par tous ceux qui ont été cause de la maladie professionnelle.

Il faudrait aussi que l'ouvrier fût avisé qu'il est de son devoir de faire tout ce qu'il pourra pour éviter la maladie et averti qu'il ne pourra pas impunément violer des règlements sanitaires et hygiéniques.

M. le docteur Lemière a terminé son intéressante conférence en faisant une analyse rapide du projet du gouvernement et en donnant des conclusions correspondant aux points qu'il avait successivement étudiés.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences pour les Dames et les Jeunes Filles

Jeudi 30 décembre, à dix heures, à la salle des conférences à l'Institution Blanche de Castille, **M. le docteur D'halluin**, maître de conférences à la Faculté de médecine, donnera sa deuxième conférence sur **Les progrès de la photographie** (projections en couleur).

LE CATÉCHISME EN IMAGES

de la « Maison de la Bonne Presse »

Broché.....	1 fr. 50 ;	franco,	1 fr. 80
Cartonné...	2 fr. 25	—	3 fr. 00
Relié toile.	3 fr. 00	—	3 fr. 85

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**

Tribune Publique

Monsieur le Directeur
de la *Croix du Nord*,

Ce matin le facteur m'a demandé *six centimes* pour me délivrer une carte de visite sous bande, parce que l'étiquette des Ecoles catholiques était collée sur cette bande et non sur la carte elle-même comme vous l'avez recommandé.

J'ai refusé de payer cette surtaxe.

Et cela pour deux raisons :

La première c'est que cette surtaxe est injustifiée, tout le monde a le droit de mettre son adresse personnelle ou commerciale sur une bande fut-ce sous forme d'étiquette ;

La deuxième c'est que je ne veux pas que le Gouvernement, si dur pour les catholiques, se gausse à mes dépens et s'esclaffe de rire du bon tour joué aux catholiques qui lui verseraient *huit centimes* par carte au lieu de deux.

Si les cartes ainsi refusées retournent à leurs envoyeurs, j'aime à croire qu'il ne prendront pas le refus en mauvaise part.

En le généralisant, ceux qui riront le plus fort ne seront pas du côté des oppresseurs.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

Un Roubaisien.

DISPENSAIRES DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

Des consultations sont données gratuitement aux malades indigents par les docteurs et professeurs de la Faculté catholique de médecine, aux jours, heures et lieux indiqués ci-dessous :

DISPENSAIRE SAINT-RAPHAEL
rue du Port, 86

Maladies des yeux. — M. le docteur Thilliez, mardi, jeudi, samedi, à 4 heures.

Maladies des femmes. — M. le docteur Delassus, lundi et vendredi, à 3 h. 1/2.

Maladies de la bouche et des dents. — M. le docteur Bedlet, lundi, mercredi, vendredi, à 5 heures.

Maladies chirurgicales. — M. le Dr Faucon, lundi, mercredi, vendredi, à 3 h. 1/2.

Maladies de la peau. — M. X... : Lundi et Vendredi, à 2 heures.

Maladies nerveuses. — M. le Dr Bouchaud, mardi, jeudi, samedi, à 2 heures.

Maladies internes. — M. le docteur Baltus, mardi, jeudi, samedi, à 2 heures.

DISPENSAIRE SAINT-CAMILLE
rue de La Bassée, 8
Près la Place de Tourcoing, cars A, H, P

Maladies des oreilles, de la gorge et du nez. — M. le Dr Lavrand, mardi, samedi, à 9 h. et demie.

Maladies chirurgicales. — M. Franchomme *(service d'hiver)*, M. Camelot *(service d'été)*, mardi, jeudi, samedi, à 2 heures.

Maladies des voies urinaires. — M. le docteur Camelot, lundi et jeudi, à 9 h.

Maladies de l'estomac et des intestins. — M. le docteur Bosquier, jeudi, à 10 h. 1/2.

Jours auxquels les Dispensaires sont fermés

Les dimanches et jours fériés ; le jour des Morts ; le jour de la rentrée solennelle des Facultés ; le lendemain de Noël ; le 31 décembre, le 1er et le 2 janvier ; le Mardi-Gras ; le 19 mars ; depuis le Jeudi-Saint jusqu'au mercredi suivant exclusivement ; le lundi de la Pentecôte ; le Broquelet ; le 14 juillet ; du 1er août au 1er octobre.

Courrier militaire

AVIS AUX LECTEURS

Pour recevoir une réponse dans le courrier hebdomadaire, il faut adresser une lettre à M. Flambeau, 5, rue Bayard, Paris, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme, sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites dans la semaine suivante.

Vive la classe 1909-2-1. — 1° Vous pouvez espérer arriver sous-officier sans le B. A. M., mais c'est un atout de moins dans votre jeu. En deux ans ? Ce n'est pas impossible. — 2° Pous cinq ans 720 francs comme sous-officier, 400 francs comme caporal ou soldat. Solde journalière, avec la haute paye après deux ans, 2 fr. 80. Pour le taux des primes et les régiments les plus favorisés, consultez les affiches des mairies et des gares. — 3° Pour un sous-officier, la solde de la sixième et la huitième année est de 102 francs par mois : l'indemnité de logement, de 15 à 27 francs par mois.

Un Dauphinois, F. M. 139. — Si son fils est vraiment reconnu soutien de famille, cette veuve aurait du recevoir son livret de payement en octobre. Le maire a reçu du préfet la liste des familles admises à l'allocation. Y figure-t-elle ? C'est la première chose à savoir.

Vive la classe 1910. Un Caennais. — Vous ne pouvez faire votre service militaire à Caen que si vous faites partie de ce recrutement et si vous avez le B. A. M. — Votre constitution est bonne, cependant le tour de poitrine est un peu faible.

11. — On peut toujours contracter un rengagement comme simple soldat, si l'on a quitté le service depuis moins de deux ans.

E. G., 137. — Je ne puis répondre dans la *Croix du Nord*. Suivez la *Croix de Paris*. Comment pourrais-je savoir l'époque de votre convocation : je suppose que ce sera au moment des manœuvres. Vous pouvez être nommé sous-officier avant votre période, mais il est très probable que vous ne le serez qu'après.

N° 29. — Cette infirmité n'est pas un vice rédhibitoire. Mais il n'y a qu'un médecin-militaire qui puisse vous dire si les particularités de votre cas s'opposent, ou non, à votre admission dans l'armée.

Un de la Vaillante de Cantelou. — Dieu et patrie. — Votre taille est suffisante, mais je crains pour vous que votre poids soit trouvé trop faible. — Lisez ce que je dis ci-dessus à *E. G., 137*.

Vive la classe 1900. — Votre congé libérable ne vous permet pas d'espérer profiter des avantages faits aux engagés de quatre ans, au point de vue des périodes. Vous serez considéré comme ayant fait trois années complètes de service et exempté d'une période.

C. H., Lérchelles. — Au moment où la circulaire en question a paru, la plupart des recrutements avaient déjà envoyé la carte postale avis de l'ancien modèle. C'est seulement à partir du 1910 que le nouveau modèle sera mis en vigueur. Ne vous faites d'ailleurs pas trop d'illusions sur les demandes qui y figureront.

445, Tourcoing. — 1° Il m'est impossible de vous dire à quel âge un jeune homme engagé dans la cavalerie à 20 ans pourra sortir de Saumur, car il faut auparavant y entrer ! Comptez une moyenne de 5 à 10 ans. 2° A moins de faits de guerre ou de circonstances exceptionnelles, si vous n'êtes breveté, vous ne serez sûrement pas colonel à 50 ans. 3° La retraite d'un commandant après trente ans est de 3 000 francs, d'un lieutenant-colonel 3 700 francs, d'un colonel 4 600 francs. 4° Un chef d'escadron de cavalerie gagne 5 500 francs par an. 5° Il y a des catholiques pratiquants dans toutes les situations de l'armée. 6° Cela varie de six à vingt heures !

Abbé V. V., Eure-et-Loir. — En principe, aucun changement d'affectation n'est accordé.

P. A., Charenton (Seine). — Je ne comprends rien aux difficultés qu'on vous oppose. Chargé surtout des questions militaires, je suis peu compétent en droit civil. Demandez ces renseignements à votre curé, ou au juge de paix, ou à un avocat.

A. V. X. — *Vivent les turcos.* — Vous n'avez aucune chance d'être pris pour les tirailleurs, comme appelé, même sur votre demande. — Votre taille vous fera probablement classer dans l'infanterie.

F., de B. — L'époque des convocations dans la cavalerie dépend des corps d'armée et des régiments. La démarche que vous avez faite sera peut-être suffisante. Attendez maintenant que vous ayez reçu votre ordre d'appel. A ce moment, si l'époque pour laquelle vous êtes appelé ne vous convient pas, pour des raisons graves, vous ferez une autre demande à votre chef de corps. Vous pouvez d'ailleurs pour plus de sûreté lui écrire dès maintenant.

G. B., à M. V. — Vous ne serez appelé qu'en 1911. Si votre surdité d'un côté est complète, vous serez classé dans le service auxiliaire. Pour le reste, votre constitution est bonne.

Gesta Dei per Francos. — 1° Si vous avez été appelé à la caserne à la suite d'une naturalisation, vous serez libéré à 27 ans, mais si vous avez été omis, les années précédentes, vous ferez deux ans. 2° L'engagé, pour plus de deux ans, ne fait pas de rabiaut.

Répondu directement. — G. C., à Apt. — Abbé K., à Grand-Champ. — E. H., à Erquinghem. — Abbé A. B., à Arcachon. — H. C., à Villars. — M. L., à Paris. — E. C., à Douai. — E. C., à Prades. — G. S., Jura. — Abbé P. B., à Reims. — De L. B., à Doué. — C. F., 8e cuirassiers. — F. S., à La Roche-Bernard. — Abbé T., à Nice. — P. L., à Mende. — H. C., à Blois. — I. M., au Quatiron. — F. R., à Tours. — M. le curé d'Umpeau. — M. le curé de Caisnes. — F. E., à Combroude. — Abbé P. V., à La Fraysse. — Marquis d'A. — S. B., à Beaupréau. — E. B., à Amiens. — M. P., à Champagnole. — L., au Tour-du-Parc.

FLAMBEAU.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

EXPLOITS DE POCHARDS

Le jour de Noël, à la messe de minuit, deux individus peu recommandables, François Vanoorenberghe et Emile Herr, tous deux âgés de 17 ans, et habitant rue des Bateliers, étant ivres, firent du scandale dans l'église de Ste-Marie-Madeleine, à Lille. Deux agents furent requis pour les expulser. Les ivrognes protestèrent, crièrent et finalement se rebellèrent. Ce ne fut pas sans peine que les représentants de l'autorité réussirent à amener les perturbateurs au violon.

Ils ont été condamnés à un mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES

Trois jours et 500 fr. à Benoni Warnitz et à Victor Delombarde, demeurant tous deux à Roubaix, fraude de 12 kilos d'allumettes ; six jours avec sursis, six jours et 500 fr. à Victor Snock, à Lille, et à Désiré Génisse, à Hombleim, fraude de café; trois jours et 500 fr. à Gustave Vanmeenem et à Jules Dutilleul, fraude de café et d'allumettes. Le sursis est accordé au premier.

Trois mois et 500 fr. à Henri Régnier, à Roncq, à Hector Deparis, à Roubaix, et à Arthur Deconninck, fraude en réunion de 37 kil. de café.

Deux mois et 500 fr. à Eugène Couplet, à Roubaix, pour exportation de chien ; un mois à Gustave Delescluse, à Tourcoing, vol de six fichus de laine, valeur 40 fr.

Six jours à Pierre Dietz, sans domicile, pour vagabondage et mendicité.

Trois mois à César Wullems à Roubaix, a frappé d'un coup de couteau un de ses camarades qui se trouvait dans un bal.

Vingt jours et 5 fr. à Julien Lescouhier, à Roubaix, pour coups et ivresse.

LA SAINTE MESSE

Notes sur sa Liturgie
par Dom Eug. VANDEUR, O. S. B.
Docteur en Théologie
— (in-8° de 185 pages) —

Dans cet ouvrage, porté par S. E. le Cardinal Mercier sur la liste des livres qui doivent composer la bibliothèque de toute famille chrétienne — l'auteur se propose de faire connaître à tous les merveilles du Saint Sacrifice.

Il en explique les cérémonies successives en indiquant, avec clarté, leurs origines et leurs développements à travers les siècles.

A cela, s'ajoute un bref commentaire, une élévation pieuse faisant ressortir la pénétrante beauté de la Liturgie.

Un des grands mérites de ce livre est d'être par excellence un livre de vulgarisation, que son prix modeste met à la portée de chacun.

L'exemplaire, 0 fr. 75 ; franco, 0 fr. 85

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 28 décembre

Bilbao, vap. fr. San-Martin, 759, dm.
Havre, v. fr. Jean Bart, 148, dm.

du 29 décembre

Anvers, rem. b. Président de Leeuw, 42.
Riga, v. s. Avance, 958, b. de m.
Melbourne, st. ang. Oswestry Grange, 4742, laine.
Saigon viâ Havre, vap. ang. Benalder, 1959, dm.

SORTIES du 28 décembre

Bordeaux, v. d. Aurora, 462, dm.

du 29 décembre

Havre, vap. fr. Amiral de Kersaint, 3564, dm.
Havre, v. fr. Malte, 5242, dm.
Liverpool, v. a. Nyroca, 634, d.
Hull, vap. ang. Port Caroline, 2639, dm.
Sunderland, vap. ang. Kaffir Prince, 1402, lège.
Goole, v. a. Calder, 354, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :
Leith 27, st. Flostero — Dunkerque
Bordeaux 26, st. fr. Général Ballay — id.
Bordeaux 27, st. fr. Hudson — id.
Haiphong 24, st. Amiral Ponty — id.

DÉPARTS : ALLANT A :
Brisbane 25, st. ang. Moyune — Dunkerque
Hambourg 28 à midi, st. Blacknoor — id.
Riga 22, st. Kronprinsesse Louise — id
Huelva 24, st. Hanseat — id
Bombay 23, st. Jerseymoor — Continent
Melbourne 25, st. Clan Sinclair R. U — et Cont.
Lyttelton 24, st. Clan Ogilvy — id
Astoria 14, 3-m. Pierre Antonine — Ipswich
Montevideo 20,st. Titania St-Vincent (CV) p. o.
Cap Haïtien 22, 3-m. Parnass — Dunkerque
Cap Haïtien 16, 3-m. Njaal — id.
Port Tampa 14, st. it. Val Salice — id.
Colombo 20, st. fr. Ville de Rouen — Europe
Fremantle 25, st. Mimiro — Dunkerque

PASSAGES. — Tarifa 20, st. City of Benares, Calcutta à Londres et Dunkerque.
Gibraltar 26, st. Shadwell, Calcutta à Dunkerque.
Gibraltar 27, st. Persian Prince, Alexandrie à Dunkerque.
Malte 27, st. Norfolk, Australie à Londres ou Dunkerque.

Las Palmas 27, st. Margarita, Plata à Dunq.

RENCONTRE le 13 décembre par 4° Nord et 27° Ouest le 3-m. fr. Gueshary, allant de Dunkerque à Nouméa, par le st. Tomaso di Savoia à Gênes.

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
	le kilo	le mille	les 100 kilos
Paris, 22 décembre (pour comparaison)	Normandie.. 2,80 4,»» ; Bretagne..... 2,80 3,40 ; Touraine..... 3,»» 3,50 ; Nord et Est. 2,90 3,40	Normde Picardie : extra 180 198 190 205 ; choix 120 170 130 180 ; ordre — — — —	Hollande. 12,»» 14,»» ; Bretagne. »»,»» »»,»» ; Ronde..... 8,»» 10,»» ; Rouge s... 9,»» 11,»»
Lille, 29 décemb.....	3,10 à 3,40 le kilo	15,»» à 18,»» le cent	8,»» à 9,»» les 100 k.
Aire, 24 décemb.....	2,80 à 3,20 le kilo	4,50 à 5,»» le quart	6,»» à 9,»» les 100 kl
Armentières, 27 décem	3,50 à »,»» le kilog	17,»» à »»,»» le cent	10,»» à »»,»» les 100 k.
Arnèke, 21 déc.....	3,30 à 3,60 le kilo	4,80 à 5,25 le quart	
Avesnes, 24 décembre	1,60 à 1,65 la livre	3,25 à 3,50 le quart	
Bailleul, 21 déc.....	3,50 à »,»» le kilo	20,»» à »,»» le cent	10,»» à »»,»» les 100 k.
Bergues, 27 décembre	3,47 à 3,83 le kilo	4,35 à »,»» le quart	8,»» à 12,»» les 100 k
Bourbourg, 28 déc.....	3,50 à 3,70 le kilo	4,»» à 4,30 le quart	7,»» à 9,»» les 100 k.
Cambrai, 24 déc.....	1,45 à 1,60 la livre	4,80 à »,»» le quart	6,»» à 9,»» les 100 k
Cassel, 23 décemb.....	3,40 à 3,70 le kilo	4,40 à 4,50 le quart	
Courtrai, 28 décembre.	1,35 à 1,50 la livre	2,50 à 3,00 le kilo	4,75 à 5,25 les 100 k.
Cysoing, 28 décemb...	1,40 à »,»» la livre	3,50 à »,»» le quart	7,»» à »,»» les 100 k
Douai, 29 décemb.....	1,70 à »,»» la livre	4,95 à 5,»» le quart	0,10 à 0,185 le kilo
Estaires, 23 déc.....	1,85 à »,»» la livre	4,60 à »,»» le quart	4,25 à 9,50 les 100 k
Etrœungt, 23 déc.....	1,40 à »,»» la livre	3,90 à »,»» le quart	
Fourmies, 18 déc.....	1,60 à 1,70 la livre	0,35 à »,»» les deux	
Haubourdin, 10 déc...	1,75 à »,»» la livre	2,40 à »,»» le 1/2 q.	
Hazebrouck, 20 déc.....	1,60 à 1,75 la livre	4,25 à 4,75 le quart	
La Bassée, 23 déc.....	1,70 à 1,85 la livre	4,50 à 4,70 le quart	8,»» à 9,»» les 100 k.
Landrecies, 18 décemb	1,60 à 1,65 la livre	4,50 à 4,75 le quart	
Lannoy, 11 décemb....	3,60 à »,»» le kilo	3,20 à »,»» le quart	
Merville, 22 déc.....	1,95 à »,»» la livre	4,60 à »,»» le quart	4,50 à 8,50 les 100 k
Ors, 21 décemb.....	1,55 à 1,65 la livre	3,90 à 4,»» le quart	
St-Amand, 24 déc.....	160 à 1,70 la livre	3,50 à »,»» le quart	
Seclin, 27 décembre...	1,50 à 1,55 la livre	3,90 à »»,»» le kilo	8,»» à 9,»» les 100 k.
Solesmes, 24 déc.....	1,70 à »,»» la livre	3,95 à »,»» le quart	8,»» à 9,»» les 100 k.
Somain, 23 déc.....	1,70 à 1,75 la livre	2,»» à 2,10 le 1/2 q.	
Valenciennes, 24 déc.	1,70 à »,»» la livre	4,55 à »,»» le quart	0,10 à »,»» le kilo
Wasquehal, 24 déc....	1,85 à »,»» la livre	2,60 à »,»» le 1/2 q.	

Bourbourg, 28 décembre.

Choux-fl**	....	la couple	
Lin 1500 gr. par 100 kilos	.1.50 .1.65	Poul. gras	.6... .9..
Etoupes	24... à 26...	Petits poul.	.4... .6..
Oignons	14... 16...	Poules	.4... .5.0
Carottes	.3... .4...	Canards	.4... .6...
Hect.		Pigeons	.1.25 1.0
.20 Avoine	9... .9.25	Oies jeunes	10... 12...
.50 Fèves	24... 2.. 0	Dindes	14... 20...
.. Poisbl n.	....	Dindons	14... 22...
Blé bl.	....	Perdreaux	....
Blér.	....	Lapins la p.	.2... .3.0
		Lièvres	....

TOUTES LES FAMILLES
soucieuses de leurs santés
devraient toujours avoir une petite provision de quelques litres
de l'excellent VIN de
BANYULS-PRILLES
et en prendre un verre avant chaque repas si elles veulent se réconforter agréablement, car cet incomparable et délicieux apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin exquis et le meilleur quinquina.

Il est, d'ailleurs, recommandé par le **Corps médical** depuis longtemps aux Dames, Hommes et Enfants.

On le trouve **chez tous les Entrepositaires et dans les principales épiceries.**

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Honoré LEGRAND
Propriétaire
Veuf de Dame Justine MONTAGNE

décédé à Lille, le 28 décembre 1909, dans sa 92e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service de 1re classe** qui auront lieu **le vendredi 31** dudit mois, à 10 h. 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

Les Matines et Laudes seront chantées le jeudi, à 5 h. 1/2 du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jacquemars-Giélée, 6, à 10 h. 1/4.

Des **Messes** seront célébrées au Maître-autel de ladite église, le **mardi 25 janvier 1910**, pendant toute la matinée et un **Obit** sera chanté le même jour, à 11 h. (les Laudes à 10 h. 1/2.

2653

MARCHÉS

MARCHÉ LINIER DE LILLE

Lille, le 29 décembre 1909

Lins : Les apports sur les marchés en lins de pays sont très restreints. La demande est assez active et les prix sont très fermes.

En lins de Russie les transactions sont moins animées, mais les prix tant pour les roués à terre que pour les roués à l'eau, sont très fermement tenus.

Etoupes : Bon courant d'affaires en étoupes de peignage à prix fermes.

Fils : Affaires suivies tant en fils secs qu'en mouillés à prix maintenus.

Toiles : Bonne semaine à prix toujours très fermes.

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 29 décembre 1909.

Avoine jaune. — Courant 19,15 acheteur, 19,35 vendeur; prochain 18,35; janvier-février 18,25; 4 premiers 18,10 acheteur, 18,25 vendeur; 4 de mars 18,25 acheteur. Stock 150. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant 19,30 acheteur, 19,50 vendeur; prochain 18,40; janvier-février 18,15 acheteur; 4 premiers 18,25 acheteur; 4 de mars 18,30 acheteur, 18,50 vendeur. Stock 300. Tendance soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant 23,10 ; prochain 23,25 : janvier-février, 23,50 ; 4 premiers 24,»» ; 4 de mars 24,15 vendeur, 24,»» acheteur. Tendance calme.

Blé blanc. — Courant, 23,50 ; prochain, 23,75; janvier-février 24,10; 4 premiers 24,25; 4 de mars 24,50. Tendance calme.

LILLE, le 29 décembre.

Sucre : Cuite 1er jet. 32,25. — Pain n° 1, 72,50. — Cassés, boîtes 5 kilos, 72,»».

3/6 fin disponible, 44,75. — Droit de fabrication pour 1909 : 2,52.

Cours des alcools en livrable. — Courant, 44,75. — Prochain, 44,25. — 4 premiers, 45,»». — 4 chauds ,47,»».

Blés. — Blancs du Nord 23,»»; macaux du Nord 22,75; macaux Pas-de-Calais 22,75; blés Somme-Oise 22,85, le tout rendu parité Lille.

Avoines. — Jaunes disponibles, 17,75 ; jaunes, 8 de janvier, 18,25 ; ligovos disponibles, 18,25; ligovos 8 de janvier 18,35, le tout rendu parité Lille.

Seigles. — Disponibles 16,75; 4 premiers 16,75; 4 de mars 17,10, rendu Nord.

Maïs. — Plata disponibles 19,»; Plata 6 de juillet 18,»»; Plata 4 premiers 19,50; Tonkin disponibles 17,50; Tonkin 4 premiers 17,75, sur wagon Dunkerque.

Orges. — Algérie disponibles 15,50; 4 premiers 15,75, sur wagon Dunkerque.

Marché aux bestiaux. — Nombre d'animaux amenés : Bœufs. 114; Vaches, 106; Taureaux 26; Veaux, 184.

Vendus pour Lille : bœufs, 68; vaches, 43; taureaux, 14; veaux, 84.

Vendus pour le rayon d'approvisionnement : bœufs, 46; vaches, 63; taureaux, 12; veaux, 100.

Prix de revient au kilo sur pied : Bœufs, 0,99, 0,89, 0,79; vaches, 0,85, 0,75, 0,65, taureaux, 0,82, 0,72, 0,62; veaux, 1,30, 1,15, 1,»».

Prix de revient au kilo de la bête entière déduction faite du cinquième quartier. — Bœufs, 1,48, 1,38, 1,23; vaches, 1,38, 1,28, 1,13; taureaux, 1,32, 1,20, 1,05; veaux, 2,»», 1,85, 1,70.

Le Docteur **DOGNIAUX**, Spécialiste
Hernies (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie).
Paiement après guérison.
Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités
Radicalement guéries par procédés spéciaux.
Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son institut, 79, *rue de l'Institut, à JUMET-Heigne*, près de Charleroi (Belgique).
Sœurs de Charité. — Aumôniers

Maladies de la peau, Vices du sang
Ulcères de Varices
Eczémas, Dartres, etc.
guéris par le
Dépuratif DELEZENNE
Le Flacon : 4 fr., et le
Baume Ste Geneviève : 1.50
Franco contre envoi de 6 fr. à la pharmacie PRUVOST, 7, rue des Arts, LILLE.

BOURSE DE LILLE

DU 29 DÉCEMBRE 1909	Cours du jour	Cours précéd.
CHARBONNAGES		
Albi (2 janvier 1909).....	— —	— —
Aniche (31 décembre 1908)	1860 —	1850 —
Anzin (1er juillet 1909).....	8020 —	8020 —
Blanzy (1er décembre 1909)	— —	— —
Bruay entière	1170 —	1165 —
Bruay 10e (15 février 1909)	117 75	116 25
Bully-Grenay (15 nov. 1909)	5330 —	5345 —
— 1/50e (15 nov. 1909)	106 —	106 75
Campagnac (1er juillet 05)	— —	— —
Carvin 5e (1er sept. 1909)...	625 —	625 —
Carvin entière (3 septemb.)	— —	— —
La Clarence (origine).....	450 —	450 —
Courrières (30 sept. 1909)...	3325 —	3305 —
Crespin tit. verts (origine)	91 —	90 25
Douchy (31 décembre 1908)	1145 —	1145 —
Dourges 10e (1er mai 1909)	365 —	365 —
Drocourt 1800 (30oct. 1909)	6035 —	6000 —
Drocourt 10e (1er oct. 1909)	605 —	604 —
Drocourt 3500.....	6035 —	6000 —
Drocourt le 10e.....	605 —	604 —
Escarpelle (1er décemb. 09)	1040 —	1041 —
Ferfay (2 janvier 1909).....	390 —	390 —
Flines-Raches (coup. att.)...	66 —	68 —
Lens ent p. (30 sept. 09)...	995 —	990 —
Lens 10e (30 sept. 1909).....	98 —	97 75
Liévin (1er décembre 1909)	— —	4630 —
Liévin 300e	152 —	151 50
Ligny-l-Aire (15 juin 1909)	665 —	666 —
Marles 30 % (15 juin 1909)	2505 —	2535 —
Marles 70 % (2 janvier 1909)	3320 —	3325 —
Marles 20e (2 janvier 1909)	167 50	167 75
Meurchin ent. (31 août 1909)	— —	— —
Meurchin 5e (31 août 1909)	2960 —	— —
Nord d'Alais (origine).....	— —	— —
Ostricourt (10 janvier 1909)	3194 —	— —
Thivencelles (1er juill. 09)	1175 —	1170 —
Vicoigne act. (15 nov. 09)...	— —	1705 —
Vicoigne 10e	173 —	173 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord.....	— —	740 —
Verley-Decroix	— —	1310 —
Devilder et Cie.....	— —	1125 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes.....	— —	576 —
Rousseau	— —	400 —
S-Sauv'-Arras (15 janv. 09)	— —	235 —
Blache-S-Vaast (15 juill. 09)	— —	3815 —
Denain-Anzin (1er déc. 09)	2160 —	2160 —
Forges S-Amand (30 juin 09)	— —	740 —
Senelle (30 juin 1909).....	690 —	685 —
Margarine-Béth. (1er oct. 09)	290 —	290 —

Coupons annoncés

31 décembre. — Escarpelle, nom., 35,»»; port., 32.75. —, Douchy, brut, 20,»»; nom. 19,20; port., 17,921. — Courrières, brut, 17,50; nom., 16,80; port., 15,029.

1er janvier. — Marles 70 %, brut, 38,53; nom., 37,»»; port., 35,»». — Le vingtième, brut, 1,9265; port., 1,75. — Verley-Decroix et Cie, brut, 15,»»; nom., 14,40. — Rousseau et Cie, brut, 6,25; nom., 6,»»; port., 5,02.

Petite Bourse du 29 au comptant

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
3 0/0.....	.98 50	.98 45	Ville de Paris:		
Indo-Ch. 3 1/2	....	....	1892 3 0/0.....	3..	313 25
Indo-Ch. 3 0/0	4.6	....	1893 3 0/0.....	427	....
Chine 4 0/0...	101 85	....	1899 2 0/0.....	414	414
Russe 4 0/0...	.95 60	.95 50	1899 2 0/0.....	....	....
Russ. 30/0 1896	.76 60	....	Com. 1879	459	457
Banque de F.	4,10..	....	— 1880	5..	505
Crédit Foncier	823	....	— 1891	4.0	4.0
Cr. Lyonnais..	1376	1375	— 1892	473	475
Banq. de Paris	1282	....	— 1899	414	414
Société Génér.	703	704	Foncier 1879	505	506
Est.....	924	....	— 1889	441	441 75
Midi.....	1175	....	— 1885	479	471 50
Nord.....	1355	....	— 1895	431	430
Orléans.....	1.20	14.5	Obligations:		
Ouest.....	977	....	Nord 3 0/0....	457	453
P. L. M.....	1364	....	Est 3 0/0.....	41.	441
Ville de Paris:			Ouest 3 0/0 a.	416 50	441
1869 3 0/0....	....	....	Ouest 3 0/0 n.	445	446
1871 3 0/0....	403	410 50	P. L. M. 3 0/0 a	417	441
1875 4 0/0....	550	552	P. L. M. 3 0/0 n	441	441

BOURSE DE LONDRES

DU 29 DÉCEMBRE 1909	Précéd.	Ouvertur*
Consolidés	82 13/16	82 13/16
Extérieure	95 3/4	95 3/4
Turc (série D).....	93 3/4	94 ./.
Banque ottomane	19 ./.	19 ./.
Rio-Tinto	78 4/4	78 5/8
Consolidés Golsfied.....	6 1/16	6 1/16
East-Rand	5 7/16	5 7/16
Rand-Mines	9 5/16	9 5/16
Chartered.....	1 19/32	1 19/32
Robinson Gold	10 3/4	10 3/4